

Propos colomnieux envers l'assistante maternelle

Par mafalda1102

Bonjour,
je suis assistante maternelle agréée et je suis accusée a tort d'avoir frappé un enfant pendant le temps de garde par ses parents. Ils ont averti les services compétents qui ont fait une enquête. Insatisfaite de l'issue de cette enquête la maman mène sa propre enquête avec l'aide de la directrice de l'école et prend contact par elle même auprès de mes anciens employeurs en me calomniant et en leur demandant de prendre part à sa cause.... J'ai fait une main courante auprès du commissariat mais j'ai peur que cela aille plus loin..... Je ne mange plus je ne dors plus.... Quel recours ais-je ??? Merci de me répondre

Une maman au bord de la dépression....